Province de Québec, Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Procès-verbal de la session régulière de l'assemblée du conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois tenue le lundi 14 septembre 2020, à 19h35, à l'hôtel de ville, 1218, route 133, sous la présidence du Maire M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Nathalie Bonneville
Micheline Lebel
Mikaëlle Rolland

MM. Yvan Bessette
Guy Chamberland
Frédéric Bélisle

Le secrétaire-trésorier, Fredy Serreyn, est présent.
La secrétaire-trésorière adjointe, Mme Marijke Wynants, est présente.

2020-09-14-001 **Ouverture de l'assemblée**

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, et appuyé par M. Guy Chamberland :

L'ouverture de l'assemblée à 19h35.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-14-002 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, et appuyé par Mme Nathalie Bonneville :

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, en laissant le point varia **ouvert.**

Adoptée à l'unanimité

2020-09-14-003 **Rapport de l'inspecteur pour le mois d'août 2020 et révision de l'horaire de travail de l'inspecteur**

2020-09-14-003.001 **Rapport de l'inspecteur pour le mois d'août 2020**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du rapport de l'inspecteur du mois d'août 2020.

Il est proposé par M. Guy Chamberland, et appuyé par M. Yvan Bessette :

D'adopter le rapport des permis émis du mois d'août 2020, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-14-003.002 **Révision de l'horaire de travail de l'inspecteur**

CONSIDÉRANT la charge de travail à venir

Il est proposé par M. Guy Chamberland, et appuyé par M. Yvan Bessette :

D'adopter la révision de l'horaire de travail de l'inspecteur à raison d'une demi-journée supplémentaire par semaine de travail.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-14-004 **Adoption des procès-verbaux des assemblées du 15 juin 2020, du 6 juillet 2020 et du 10 août 2020**

CONSIDÉRANT la correction du point 2020-07-06-14.002 du procès-verbal du 6 juillet 2020.

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, et appuyé par Mme Micheline Lebel :

D'adopter les procès-verbaux incluant la correction du point 2020-07-06-14.002 du procès-verbal de l'assemblée du 6 juillet 2020.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-14-005 **Décision concernant les demandes de dérogations mineures DM-2020-10 et DM-2020-11**

2020-09-14-005.001 **308, rue Tougas (lot 4 565 522)**

CONSIDÉRANT que le lot 4 565 522 est un terrain en coin se trouvant à la jonction des rues Tougas et Fabienne et, en conséquence, la marge de recul avant de 8 mètres, prévue pour la zone R-2, s'applique autant à la façade donnant sur la rue Tougas que pour la façade donnant sur la rue Fabienne;

CONSIDÉRANT que le garage projeté empiète dans la marge avant de 2 mètres et est également plus proche de la rue Fabienne que ne l'est le bâtiment principal. Conséquemment, le projet est non conforme à l'article 4.11, paragraphe A, alinéa 1, du règlement de zonage No 401 qui prévoit qu'aucun bâtiment accessoire ne peut être plus proche de la rue que ne l'est le bâtiment principal ou ne peut empiéter sur la marge de recul prévue dans la zone;

CONSIDÉRANT que le garage projeté est implanté à une distance de 2,37 mètres du bâtiment principal, soit une distance dérogatoire de 0,63 mètre par rapport à la norme minimale de 3 mètres prévues à l'article 4.11, paragraphe A, alinéa 7, du règlement de zonage No 401.

Il est proposé par M. Guy Chamberland, et appuyé par Mme Mikaëlle Rolland :

D'adopter la demande de dérogation mineure tel que présenté.

2020-09-14-005.002 **1268, rue Saint-Jean (lot 4 565 525)**

CONSIDÉRANT que le garage projeté, d'une largeur de 4,49 mètres, se trouverait à 1,14 mètre de la ligne de propriété latérale, empiétant ainsi de 0,86 mètre dans la marge latérale de 2 mètres prévue dans la zone R-2 où se trouve la propriété en question.

Il est proposé par M. Guy Chamberland, et appuyé par Mme Mikaëlle Rolland :

D'adopter la demande de dérogation mineure tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-14-006 **Réception définitive des travaux « projet réfection pluvial et trottoirs 133 Ouest ».**

Il est proposé par M. Guy Chamberland, et appuyé par Mme Mikaëlle Rolland :

D'adopter la réception définitive des travaux et le paiement de la retenue.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-14-007 **Acquisition d'un afficheur de vitesse**

CONSIDÉRANT l'efficacité de l'afficheur de vitesse déjà en place sur la route 133;

CONSIDÉRANT le besoin de faire ralentir la vitesse des véhicules circulant sur le rang du Bord de l'eau (route 225).

Il est proposé par M. Guy Chamberland, et appuyé par Mme Micheline Lebel :

D'autoriser l'acquisition d'un afficheur de vitesse qui sera situé sur le rang du Bord de l'eau (Rte 225).

Adoptée à l'unanimité

2020-09-14-008 **Adoption d'un nouveau projet de règlement #401-21 (relativement à l'utilisation de conteneurs maritimes)**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Ste-Anne-de-Sabrevois a adopté un règlement de zonage 401 afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire;

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une Municipalité de modifier un tel règlement;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Ste-Anne-de-Sabrevois souhaite permettre l'utilisation des conteneurs maritimes sur son territoire, puisqu'ils offrent des structures économiques et pratiques ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Ste-Anne-de-Sabrevois désire encadrer l'utilisation des conteneurs maritimes afin que leur intégration au milieu de vie existante soit réfléchie et cohérente ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les personnes intéresses.

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, et appuyé par Mme Nathalie Bonneville :

D'adopter la 3e version du règlement 401-21.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-14-009 **Dossier infractions et remblai en zones inondables, procédures judiciaires**

CONSIDÉRANT que des procédures sont déjà en cours pour le terrain du 957, rue Laberge;

CONSIDÉRANT que l'avis aux propriétaires a été ignoré et reste sans réponse pour le terrain du 73 rue Bouthillier;

CONSIDÉRANT que les propriétaires ont acceptés l'enlèvement de la terre d'ici la fin septembre 2020 pour le terrain du 396, rue Ménard.

Il est proposé par M. Guy Chamberland, et appuyé par M. Yvan Bessette :

De poursuivre les procédures déjà en cour dans le dossier du 957 rue Laberge.

De procéder à l'ouverture du dossier judiciaire pour le dossier du 73, rue Bouthillier.

De reporter le suivi du dossier du 396, rue Ménard à la prochaine assemblée du 5 octobre 2020.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-14-010 **Résolution d'autorisation aux programmes de subventions :**

- Soutien et mise à niveau des sentiers, Zone Loisir Montérégie (PSSPA);
- Fonds des municipalités pour la biodiversité (Fond MB).

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, et appuyé par M. Yvan Bessette :

D'accepter de procéder aux demandes de subventions reliées aux programmes susmentionnés.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-14-010.001 **Attribution du rôle de représentant municipal au Comité Véloroute du lac Champlain du programme de développement de pistes cyclables par l'organisme Tourisme Haut-Richelieu (FRR)**

CONSIDÉRANT que l'étape 1 du projet Véloroute du lac Champlain est de créer un comité.

Il est proposé par Mme Micheline Lebel, et appuyé par M. Yvan Bessette :

De nommer M. Fredy Serreyn en tant que représentant au Comité Véloroute du lac Champlain

Adoptée à l'unanimité

2020-09-14-011 **Entente avec la Croix-Rouge pour les services aux sinistrés en cas de mesures d'urgences**

Il est proposé par M. Guy Chamberland, et appuyé par M. Frédéric Bélisle :

D'adopter l'entente telle que présenté par la Croix-Rouge.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-14-012 **Avis de non-renouvellement et résiliation des contrats de collecte de recyclage et d'adhésion à la RIGMRBM (Régie Dunham)**

CONSIDÉRANT le manque d'information concernant les modalités de début du service de cueillette des conteneurs commerciaux par Compo Haut-Richelieu;

CONSIDÉRANT la nécessité de valider la date de début de la collecte du recyclage et du compost par Compo-Haut-Richelieu.

Il est proposé par M. Yvan Bessette, et appuyé par Mme Micheline Lebel :

De reporter le point à une date ultérieure.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-14-013 **Versement de la contribution au Centre d'arts de Sabrevois (CAS)**

CONSIDÉRANT les activités relativement à la programmation d'automne

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, et appuyé par M. Frédéric Bélisle :

D'autoriser le versement du montant de 4 000 $ au Centre d'arts de Sabrevois.

Adoptée à l'Unanimité

2020-09-14-014 **Dispositif de télétravail**

CONSIDÉRANT que le besoin n'est pas imminent.

Le conseil propose :

De reporter l'adoption du dispositif de télétravail à la prochaine assemblée du 5 octobre 2020.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-14-015 **Dépenses du mois d'août 2020 à être autorisées**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu la liste des dépenses du mois d'août 2020 et que ceux-ci confirment en avoir pris connaissance.

Il est proposé par M. Frédéric Bélisle, et appuyé par Mme Nathalie Bonneville :

D'autoriser les factures et le paiement des dépenses du mois d'août 2020 et ce, tels que présentés dans le rapport mensuel.

Avec la certification de fonds disponibles par le secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-14-016 **Correspondances reçues et période de questions**

2020-09-14-016.001 **Demande de mesdames Caroline Benoit et Marie-Hélène Béchard de l'école Sainte-Anne pour un don de livres ou en argent à cet effet.**

Il est proposé par M. Guy Chamberland, et appuyé par M. Yvan Bessette :

D'Autoriser un don au montant de 500 $ pour l'achat de livre pour les élèves de l'école Sainte-Anne.

2020-09-14-017 **Varia**

2020-09-14-017.001 **Élaboration de la politique de prévention de harcèlement et traitements des plaintes.**

CONSIDÉRANT que la municipalité à l'obligation, conformément à la Loi sur les normes du travail, de mettre en place une politique de prévention en matière de harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes.

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, et appuyé par M. Guy Chamberland :

De procéder à son adoption lors de la prochaine assemblée du 5 octobre 2020.

2020-09-14-018 **Fermeture de l'assemblée**

Il est proposé par Frédéric Bélisle, et appuyé par M. Guy Chamberland :

La fermeture de l'assemblée à 8h00.

Adoptée à l'Unanimité

M. Jacques Lavallée
Maire

M. Fredy Serreyn
Secrétaire-Trésorier